

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 Education corporelle et psychomotricité 1.1			
Code	PEPS1B13PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette UE qui est la première de 4 réparties sur l'ensemble de la formation. On y amorce donc les bases nécessaires aux futur(e)s enseignant(e)s au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, de comprendre et de mettre en œuvre les différents modes d'organisation lors d'une activité corporelle,
- II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts liés au fonctionnement corporel d'un enfant et d'en tenir compte lors de l'élaboration d'une activité d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B13PSA Education corporelle et psychomotricité 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B13PSA Education corporelle et psychomotricité 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 1			
Code	22_PEPS1B13PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE contribuera à faire prendre conscience à l'étudiant de l'importance du mouvement et du besoin régulier d'activités motrices pour l'enfant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, de comprendre et de mettre en œuvre les différents modes d'organisation lors d'une activité corporelle.
- II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts liés au fonctionnement corporel d'un enfant et d'en tenir compte lors de l'élaboration d'une activité d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- * Une partie théorique qui comprend :
 - un cours d'anatomie sur l'appareil locomoteur ;
 - une sensibilisation aux principes de sécurité à appliquer tant à un enseignant qu'aux enfants ;
 - des notions théoriques abordant la structure d'une séance de psychomotricité ainsi que les modes d'organisation qui y sont liés ;
 - des notions didactiques spécifiques à la présentation d'un jeu psychomoteur en classe ou en salle de psychomotricité.
 - différentes conduites motrices travaillées en lien avec la pratique ;
 - une sensibilisation aux activités de bien-être (théorie et mise en lien avec un vécu pratique) ;
 - découverte d'un outil de différenciation : la trame de variance.
- * Une partie pratique qui comprend : des activités, des mises en situation, des applications envisageant les possibilités réelles du terrain avec un matériel divers adapté au préscolaire.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Un cours magistral ;
- une réflexion portant sur la conception et la fabrication de matériel qui sera utilisé lors des stages ;
- un vécu corporel de différentes activités psychomotrices ;
- une réflexion au niveau des méthodologies mises en place.

L'étudiant, y est acteur actif en ayant , à l'occasion, l'obligation de présenter un jeu psychomoteur et de participer aux activités corporelles.

Un travail régulier est attendu de la part de l'étudiant en plus des heures en présentiel, en préparation de certaines séances et/ou prolongements d'autres.

Dispositifs d'aide à la réussite

En fin de quadrimestre, un moment sera consacré pour permettre à l'étudiant de poser les questions relatives aux notions à maîtriser pour l'examen.

Sources et références

- Revues Ep&S, Paris, Editions Ep&S
- WAUTERS - KRINGS, F., Psychomotricité à l'école maternelle. Les situations motrices au service du développement de l'enfant, Bruxelles, Editions De Boeck, 2009
- DELIEVRE, B., STAES, L., La psychomotricité au service de l'enfant. Notions et applications pédagogiques, Bruxelles, Editions De Boeck - Wesmael, 1992. Cette ressource est disponible à la bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus de cours sera distribué en début d'année et déposé sur la plateforme ConnectED.

Des documents complémentaires seront distribués en cours.

Attention, le syllabus et les documents seuls ne suffisent pas à la maîtrise du cours : des prises de notes en classe et en salle sont indispensables !

Des compléments d'informations, lectures, exercices supplémentaires ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED de la Haute Ecole.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si la note globale du Q1 n'atteint pas 10/20 :

En Q2, l'étudiant gardera sa note de production journalière si celle-ci est égale ou supérieure à la moitié. Si ce n'est pas le cas, il présentera ce qui n'a pas été réalisé auparavant.

Quant à l'examen écrit, celui-ci comprend 1 partie anatomie et 1 partie méthodologie : en Q2, l'étudiant représentera la ou les parties pour la(les)quelle(s) il n'a pas obtenu la moitié en Q1.

En Q3, les productions journalières ne seront plus comptabilisées dans la note ; il ne restera que l'examen écrit c'est-à-dire la note d'anatomie et celle de méthodologie (une partie réussie en Q2 sera reportée en Q3).

Les modalités organisationnelles concernant la production journalière seront annoncées en début d'année et déposées sur la plateforme ConnectED au regard de l'UE.

La fiche ECTS sera présentée en début d'année. L'étudiant posera à l'enseignant les questions nécessaires pour s'assurer de la bonne compréhension de celle-ci.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).